

Intervention de Monsieur le Ministre du commerce à l'ouverture des travaux sur la qualité

Source Aps du 19 janvier 2010

Management et qualité: 670 entreprises certifiées

ALGER - Le ministre du Commerce, M. El Hachemi Djaaboub, a indiqué lundi à Alger que 670 entreprises ont été certifiées à ce jour dans le cadre du programme de certification de management, de la qualité et de l'environnement. Intervenant à l'ouverture des travaux du séminaire sur la qualité, le ministre a soutenu que le système national de qualité doit "être un puissant vecteur de mise à niveau des entreprises" et "contribuer à une régulation efficace du marché". Il a estimé que les efforts d'amélioration de la compétitivité doivent être déployés et par l'Etat et par le secteur privé national, assurant que le gouvernement algérien continuera à appuyer le développement de l'entreprise

Source journal: El Moudjahid 18/01/2010

Par: D. Akila

La normalisation , facteur de compétitivité de l'entreprise



Photo: Louisa

Séminaire national sur le thème de "la qualité"

Défi majeur pour l'entreprise, voire pour l'économie nationale, la compétitivité en tant que stratégie exige une implication de l'ensemble des intervenants dans la politique nationale de la qualité d'autant plus que les enjeux résident dans la protection de l'économie nationale contre le phénomène de la contrefaçon qui menace de plus en plus le produit algérien à la faveur de la libéralisation du commerce extérieur et la sauvegarde de l'entreprise appelée à s'intégrer dans un environnement compétitif et concurrentiel.

En fait, la qualité en tant que « facteur de compétitivité des entreprises et de régulation du marché » thème d'un séminaire de deux jours dont les travaux ont été ouverts, hier, à l'hôtel El Djazaïr par le ministre du commerce, M. El Hachemi Djaâboub, reste étroitement liée à une série d'exigences qui sont la normalisation, la certification, la propriété industrielle et intellectuelle en tant que paramètres d'évaluation de la qualité du produit et facteurs de régulation du marché.

C'est pourquoi, les organismes nationaux d'évaluation et de conformité doivent coordonner leurs actions par le développement de leur système qualité, leur accréditation et leur capacité de contrôle, d'analyse et d'essai. Intervenant à ce propos, le ministre a souligné la nécessité pour l'Algérie d'arrimer son économie à un «niveau de compétitivité élevé» d'autant plus que la globalisation des économies a fait que ce facteur d'efficience a été érigé en «stratégie d'entreprise voire une condition de survie de celle-ci ».

M. Djaâboub ajoutera que cet impératif est également imposé à notre pays par les accords de libres-échanges notamment avec l'UE qui demeure très intransigeante en matière de normes d'où la mise en œuvre par le gouvernement algérien d'une stratégie à moyen terme destinée à consolider l'outil national de production à travers une série de mesures au profit de la PME en matière de financement, et de soutien aux structures d'appui de l'entreprise et un programme d'aide à la certification des produits dans le cadre de la mise à niveau sachant qu'une cinquantaine de marques susceptibles d'être exportés sont inscrits au calendrier de 2010 a indiqué le ministre.

Il s'agira également de l'augmentation de l'aide de l'Etat à la certification de système qui passe ainsi de 50 à 80%, du renforcement des capacités d'accréditation de l'organisme ALGERAC, d'aide à l'accréditation de laboratoires et de certification des systèmes de management.

Le plan d'action du gouvernement prévoit, d'autre part, le renforcement des capacités des organismes concernées par la normalisation et la certification ainsi que la construction de trois laboratoires de métrologie et une maison de la qualité.

Le ministre abordera également la problématique de la contrefaçon qui n'est pas spécifique à notre pays sachant qu'elle représente près de 10% du commerce mondial soit une perte de 300 à 400 milliards de dinars chaque année. Pour le cas de l'Algérie, il est difficile de mesurer l'ampleur du phénomène de par « sa nature clandestine » estime le ministre qui rappellera que notre pays s'est doté d'un dispositif de lutte contre la contrefaçon assorti de sanctions accentuées. Trois lois ont été promulguées dans ce sens indiquera M. El Hachemi Djaâboub qui soulignera l'engagement du gouvernement de soutenir les efforts de développement de la qualité et son support en l'occurrence la normalisation qui demeure, insistera le ministre, un régulateur efficace du marché » et un facteur de « modernisation de l'entreprise ».

En conclusion, les recommandations attendues de ce séminaire à travers les trois ateliers mis en place versent dans les objectifs « d'amélioration de la qualité des systèmes et des produits des entreprises pour le renforcement de leur compétitivité », « de renforcement de l'infrastructure qualité dans toutes ses composantes (normalisation, métrologie, accréditation, propriété industrielle, environnement et sécurité industrielle), «d'accélération de la reconnaissance internationale de notre système de qualité » et enfin, de « participation plus active des associations à la réalisation des objectifs du programme national de la qualité».